

## SUIVI DE L'ABSENTÉISME SCOLAIRE – 1<sup>er</sup> DEGRÉ

### Dossier Individuel de l'élève

à retourner à l'IEN de circonscription pour transmission à la Divel

Circonscription :  
 École fréquentée :  
 Personnel d'éducation référent (*nom et fonction*) :

NOM de l'élève : ..... Sexe M  \* F   
 Prénom : ..... Né(e) le !:!:!:!:!  
 Classe : ..... à .....  
 Établissement fréquenté l'année scolaire N-1 : .....

**Si les parents sont séparés ou divorcés, le premier représentant légal est celui ayant la garde de l'élève**  
 S'il s'agit d'une garde alternée, cochez la case  Autorité parentale conjointe :  Oui  Non  
 En cas de convocation à la DSDEN, précisez si les 2 parents peuvent être convoqués simultanément :  Oui  Non

**Représentant légal** : (*nom, prénom, lien de parenté*)

.....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Courriel : .....

**Représentant légal** : (*nom, prénom, lien de parenté*)

.....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Courriel : .....

**L'élève bénéficie-t-il d'un PAI, PAP ou PPS** :  Oui  Non - préciser : .....

Demande en cours :  Oui  Non

**L'élève est-il suivi par le RASED** :  Oui  Non - préciser : .....

**Mesure éducative en cours** :  Oui  Non - **Demande en cours** :  Oui  Non

Type de mesure : .....

Nom de l'éducateur : ..... Service : .....

Tél : ..... Courriel : .....

**Rédaction d'une information préoccupante (IP)** :  Oui  Non - date !:!:!:!:!

Absences recensées - en demi-journées	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre d'absences <b>légitimes</b> ou <b>valables</b>										
Nombre d'absences <b>non légitimes</b> ou <b>non valables</b>										
<b>Total</b>										

*Joindre le relevé des absences*

**Type de signalement dans l'année scolaire en cours** :  \* 1 clic sur la case correspondante

signalement à partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois :

1<sup>er</sup> signalement  renouvellement

signalement à partir de 10 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois :

1<sup>er</sup> signalement  renouvellement

**LE DOSSIER NE SERA TRAITÉ QUE SI TOUTES LES RUBRIQUES SONT COMPLÉTÉES**

**Date de la convocation des représentants légaux :** !\_:!:!:\_:!:\_:!:\_!

*Explorer les éléments éventuels de harcèlement ou d'un refus scolaire anxieux*

Si l'élève est en petite section, préciser si l'obligation scolaire est aménagée :  Oui  Non

Analyse des motifs de l'absence :

**Nom du psychologue EN :**

Date de rendez-vous : !\_:!:!:\_:!:\_:!:\_!

Avis circonstancié :

Éléments confidentiels transmis à l'IEN-IO :  Oui  Non

**Nom de l'infirmier EN :**

Date de rendez-vous : !\_:!:!:\_:!:\_:!:\_!

Avis circonstancié :

Éléments confidentiels transmis au conseiller technique concerné :  Oui  Non

**Nom du médecin EN :**

Date de rendez-vous : !\_:!:!:\_:!:\_:!:\_!

Avis circonstancié si situation connue :

Éléments confidentiels transmis au conseiller technique concerné:  Oui  Non

**Date(s) de réunion de l'équipe éducative :** !\_:!:\_:!:\_:!:\_:!

Joindre une copie du compte rendu de la réunion

1 - Mesures retenues :

2 - Résultats obtenus :

Fait à ....., le !\_:!:\_:!:\_:!:\_:!

Nom et signature du directeur/de la directrice d'école : .....

**Contractualisation des mesures d'accompagnement avec les représentants légaux**

Un document récapitulant les mesures prises a-t-il été signé avec la famille :  Oui  Non

Si oui, date de signature : !\_:!:\_:!:\_:!:\_:!

*Transmettre une copie de ce document en cas de convocation de la famille à la DSDEN*

**Date d'intervention de l'IEN de circonscription :** !\_:!:\_:!:\_:!:\_:!

Nom de l'IEN :

lettre d'avertissement aux représentants légaux :  Oui  Non - si oui, à quelle date : !\_:!:\_:!:\_:!:\_:!

rencontre avec les représentants légaux :  Oui  Non - si oui, à quelle date : !\_:!:\_:!:\_:!:\_:!

Analyse de la situation et dispositions retenues par l'IEN de circonscription :

**CADRE RÉSERVÉ A LA DSDEN**

- Dossier examiné à la commission du ! : ! : ! : : : !
- Saisine du service social
- Saisine du service médical
- Saisine du service infirmier
- Convocation à la DSDEN
- Transmission au conseil départemental
- Transmission au procureur de la République